



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

**Conseil Municipal du 24 avril 2025**

**L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.**

**Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 20**

**Votants : 21**

**Présents :** Georges Bouty - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini (*est sorti et n'a pas pris part au vote*) - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima (*est sortie et n'a pas pris part au vote*) - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier (*est sortie et n'a pas pris part au vote*) - Marie Martinod - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - François Schmitt - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Xavier Urbain - Pascal Valentin

**Excusés :** Bernadette Chamoussin (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Hervé Chenu (pouvoir à Laetitia Rigonnet) - Muriel Limonta Verthier (pouvoir à Jacques Duc) - Juliette Michel (pouvoir à Marie Martinod) - Robert Traissard - Amélie Viallet (pouvoir à Sylviane Duchosal)

**Absents :** Franck Chenal - Marie Latapie - Charley Mingeon

**Secrétaire de séance :** Anthony Destaing

**Date de convocation :** 18 avril 2025

**Date de publication :** 30 avril 2025

**Délibération n°2025-038 – Approbation des tarifs pour la délégation de service public de la salle polyvalente de Montalbert**

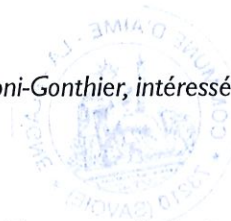
**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R3135-5, R3135-7 et R3114-2,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1411-6,

**Vu** la délibération n°2a du 24 novembre 2022 approuvant le principe d'une délégation de service public concernant la salle polyvalente de Montalbert,

**Vu** la délibération n°2023-099 du 28 septembre 2023 approuvant la convention de délégation de service public avec l'Office de Tourisme de la Grande Plagne pour l'approbation du choix du délégataire et de la politique tarifaire pour l'exploitation de la salle polyvalente de Montalbert,

*Laurent Desbrini, Isabelle Gostoli De Lima et Corine Maironi-Gonthier, intéressés par l'objet de la délibération, sont sortis et n'ont pas pris part au vote.*



Monsieur le premier Adjoint rappelle que l'Office de Tourisme de la Grande Plagne gère la salle de spectacle de Montalbert dans le cadre d'une convention de délégation de service public signée le 6 octobre 2023.

Conformément à cette convention et à son article 17, il expose que l'OTGP a proposé de modifier certains tarifs pour l'exploitation de la salle de spectacle de Montalbert.

Les nouveaux tarifs s'établiraient ainsi :

Salle modulable avec parois amovibles		Surface	Tarifs TTC en €			Tarifs TTC en €
		en m <sup>2</sup>	1/2 journée*	journée*	soirée*	journée/soirée supplémentaire
A	Salle réunion hall entrée avec cuisine	40	70	100	100	80
A+B	Salle hall entrée + salle 1	40+175	200	300	300	250
A+B+C	Salle complète hall+salle 1+salle 2 avec scène de 35m2	385	400	600	600	500

Il précise que ces tarifs seraient complétés des tarifs suivants, inchangés :

Technique et matériel	1/2 journée*	journée*	soirée*
Vidéoprojecteur (avec écran) A+B+C	30	50	50
Sonorisation (microphone et amplification)	50	80	80
Technicien	250	400	400

Enfin, il explique que dans le cadre du fonctionnement de la station de Plagne-Montalbert, l'OTGP propose d'adopter un tarif spécifique pour le gestionnaire du domaine skiable, dès lors qu'il souhaite occuper la salle Alto pour un usage autre que des animations (formations, séminaires...) : ce tarif s'établirait à 50% des différents tarifs présentés ci-dessus.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

– **Approuve les nouveaux tarifs suivants :**

Salle modulable avec parois amovibles		Surface	Tarifs TTC en €			Tarifs TTC en €
		en m <sup>2</sup>	1/2 journée*	journée*	soirée*	journée/soirée supplémentaire
A	Salle réunion hall entrée avec cuisine	40	70	100	100	80
A+B	Salle hall entrée + salle 1	40+175	200	300	300	250
A+B+C	Salle complète hall+salle 1+salle 2 avec scène de 35m2	385	400	600	600	500

– **Approuve le maintien des tarifs ci-dessous :**

Technique et matériel	1/2 journée*	journée*	soirée*
Vidéoprojecteur (avec écran) A+B+C	30	50	50
Sonorisation (microphone et amplification)	50	80	80
Technicien	250	400	400

– **Approuve un tarif équivalent à 50% de chacun des tarifs publics pour l'exploitant du domaine skiable de La Plagne dès lors qu'il souhaite occuper la salle Alto pour un usage autre que des animations (formations, séminaires...).**

AINSI DÉLIBÉRÉ,

Le Maire,  
 Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,  
 Anthony Destaing